

Communiqué de presse
Paris, le 7 février 2022

L'association Prévention Routière et Prévention et Modération renouvellent leur partenariat opérationnel



Après deux années de collaboration et de sensibilisation aux risques de la consommation d'alcool associée à la conduite, matérialisées par la création de deux outils pédagogiques (le kit Prév&Go et le module interactif Conduite Safe), les deux associations renouvellent leur partenariat. Ainsi en 2022 et 2023, l'association Prévention Routière déploiera un dispositif innovant dédié aux étudiants grâce au soutien de Prévention & Modération.

Le réseau ambassadeur : un dispositif de prévention expérimental

Les partenaires croient en un projet ambitieux : le développement d'un réseau d'étudiants ambassadeurs de la prévention routière, au niveau national. Portés par une volonté commune de sensibiliser la génération des étudiants aux situations à risques liées à l'alcool et la conduite, ils prévoient de créer et mobiliser une communauté d'étudiants engagés via la mobilisation des Directions Régionales de l'association Prévention Routière. Les étudiants ambassadeurs auront notamment pour mission de promouvoir les comportements responsables en matière de consommation de boissons alcoolisées auprès de leurs pairs, au moyen d'une boîte à outils coconstruite avec eux et d'initiatives innovantes mis en place au sein des écoles et universités partenaires du dispositif. Une rencontre nationale clôturera la première année d'expérimentation pour définir, de concert, le dispositif à essayer dans les écoles et universités françaises, dans un deuxième temps.

« Les risques routiers liés à l'alcool sont une préoccupation de l'association Prévention Routière depuis de nombreuses années. Après avoir lancé les prémices du « capitaine de soirée » en France à la fin des années 90, nous aimerions, grâce à ce partenariat, renforcer l'impact des actions de prévention routière auprès d'une nouvelle génération d'étudiants », explique Anne Lavaud, Déléguée générale de l'association Prévention Routière

« La prévention des comportements à risque chez les jeunes est une priorité absolue. C'est pourquoi, nous créerons cette année avec l'association Prévention Routière, un réseau d'ambassadeurs au sein des grandes écoles et des universités afin de sensibiliser les étudiants au risque alcool et leur rappeler qu'il est recommandé de ne pas consommer de boissons alcoolisées avant de prendre la route. Ceci, afin d'être en mesure de mobiliser la totalité de leurs capacités de vigilance et d'aptitude à la conduite. Ce programme permettra également de sensibiliser les étudiants à la connaissance du verre standard¹ encore trop méconnu à ce jour » déclare Michel Gayraud, Président de Prévention et Modération

¹ : Un verre standard contient approximativement 10 grammes d'alcool pur quel que soit le type de boisson alcoolisée (vin, bière, apéritif ou spiritueux). Un verre standard, c'est par exemple : un verre de vin (10 cl à 12 degrés) ; un demi de bière (25 cl à 5 degrés) ; un verre de spiritueux (3cl à 40 degrés) ; un apéritif (2,5 cl à 45 degrés), ou encore une flûte à champagne (10 cl à 12 degrés)



Créée en 1949, l'association Prévention Routière est reconnue d'utilité publique depuis 1955. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public et la formation continue des conducteurs (salariés des entreprises, conducteurs seniors). Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière.

Le réseau de l'association Prévention Routière, implanté sur tout le territoire national, et ses 1 300 bénévoles permettent de mener chaque année des milliers d'actions locales pour sensibiliser les usagers de tous les âges et milieux aux risques de la circulation. Avec 80 000 adhérents et donateurs, elle est aujourd'hui l'une des principales associations loi 1901 de France.



Créée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association Prévention et Modération a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Les programmes de l'association se développent principalement dans trois directions :

- Prévention des comportements à risque.
- Promotion des comportements responsables.
- Engagement des professionnels dans la prévention.

www.preventionetmoderation.org

Contacts presse :

Association Prévention Routière

Sophy Sainten-Bourguignon - 06 38 83 11 25 - s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Prévention et Modération

Eléonore Pothelet - elpothelet@gmail.com - 06 82 97 14 30